

DES RECOMMANDATIONS POUR FAVORISER L'UTILISATION DU DEBARDAGE PAR CABLE AERIEN EN FRANCE ET EN SUISSE ROMANDE- 3EME PARTIE

Lors du séminaire de restitution des résultats de l'état des lieux des filières câble en Suisse romande et en France (FORMICABLE, juin 2017), les participants – gestionnaires forestiers, entreprises de câblage, institutionnels et organismes de développement – ont échangés au sein d'ateliers et formulé des recommandations pour développer l'utilisation du câble. Ce dernier article reprend les principaux points énoncés lors de ces moments d'échange, regroupés en trois grands chapitres.



Augmenter l'offre de chantiers

L'état des lieux montre que l'offre de chantiers est faible dans un contexte où le bilan économique des chantiers est inférieur à celui constaté dans les zones plus faciles d'accès exploitées au débardage. Le débardage par câble est plus coûteux et la qualité des bois ne permet pas toujours de compenser le différentiel de coût. Le grand enjeu pour le maintien et le développement du câble, c'est de maintenir, malgré les handicaps évoqués plus haut, une offre de chantiers suffisante. Pour cela plusieurs leviers sont envisageables.

✓ Argumenter sur les avantages environnementaux du câble

Le débardage par câble présente des avantages certains par rapport aux autres techniques : absence (ou limitation) de traînage des bois et de circulation des engins sur les coupes avec des bénéfices indéniables en termes de limitation des impacts au sol (tassement, perturbations des horizons du sol...) et de réduction des risques de dégradation des ressources en eau par exemple.

Sur le plan de la biodiversité, le câble est considéré comme bénéfique parce qu'il permet d'intervenir, avec des impacts modérés, dans des peuplements de montagne abritant souvent une biodiversité "spécifique" liée notamment à l'âge des peuplements. Il nécessite une desserte moins dense que pour le débardage au débusqueur et cela signifie moins de voies de pénétration dans les massifs, facteur de perturbation des écosystèmes. Dans cet objectif particulier de préservation de la biodiversité, rappelons que le câble est aussi parfois utilisé en

plaine pour la réouverture de milieux à enjeux écologiques forts (tourbières, zones humides).

Sur le plan des paysages, deux aspects ont été soulevés : en montagne les récoltes sont visibles d'une part via l'emprise de la ligne de câble, d'autre part parce que les coupes par trouées dominant (au moins dans les Alpes) et ces trouées présentent parfois des surfaces assez importantes. Les emprises des lignes sont réduites en largeur et, assez rapidement, ne sont plus visibles parce que la végétation reprend ses droits. Pour les coupes par trouées, des alternatives sylvicoles sont testées depuis quelques années. Globalement, il semblerait que la problématique du paysage soit plus prégnante dans les Alpes où les reliefs très accusés rendent plus visibles les interventions en forêt et mettent davantage la récolte forestière (en général) sous le feu de la critique.

La notion de coûts évités est également à argumenter :

- L'utilisation du câble génère moins de dégâts au peuplement restant (vs débusqueur), générateurs de pertes d'exploitation
- Il nécessite une desserte forestière moins dense (moins d'investissement pour la construction du réseau, son entretien, sa remise en état...),
- Il permet d'intervenir dans les peuplements à objectif de protection des hommes et des biens. Ces interventions permettent d'éviter ou de limiter les coûts relatifs aux éboulements, ruissellements etc...

Optimiser les interfaces entre les acteurs de la récolte

Afin que les différents avantages environnementaux du câble soient bien reconnus, il est nécessaire de communiquer en permanence sur ces aspects et d'associer régulièrement les différents partenaires (gestionnaires forestiers, professionnels de la récolte, acteurs de l'environnement, usagers de la forêt) sur des chantiers pilotes pour une meilleure connaissance mutuelle des attentes et contraintes des uns et des autres.

✓ Former et sensibiliser les propriétaires sur les atouts du câble

Il est important de sensibiliser en permanence les propriétaires privés et publics (communes et autres collectivités) sur la nécessité d'exploiter leurs parcelles en argumentant sur les volets sylvicoles (renouvellement des peuplements, améliorations...), économiques (approvisionnement une filière de transformation du bois) et environnementaux (entretien des paysages, diversification des habitats...).

✓ Renforcer le système d'aides au débardage par câble aérien

○ Poursuivre le développement des subventions sur d'autres territoires

Les territoires alpins (France et Suisse) et pyrénéens sont pionniers en matière d'aide publique au débardage par câble. Dans ces massifs, diverses modalités d'aides incitatives existent et offrent autant de références pour les territoires qui voudraient donner un coup de pouce à cette technique dans les situations d'équilibre économique incertain et/ou insuffisant pour déclencher la coupe.

Les aides à l'investissement dans les matériels pourraient également être orientés vers des types de matériels spécifiques afin de diversifier le parc de matériel. Les petits câbles sont insuffisamment représentés en France et en Suisse et pourraient trouver une place dans les zones de moyennes montagnes (Massif-Central, piedmonts alpins...).

○ Se tourner vers d'autres sources de financement

La diversification des sources de financement est un élément clé : les nombreux avantages environnementaux laissent penser que des guichets nouveaux pourraient être sollicités. A titre d'exemple, lorsque les enjeux liés à la qualité de l'eau sont importants des financements dévolus à "la politique de l'eau" peuvent être mobilisés.

Sur la base de l'expérience de Rhône-Alpes (maintenant Auvergne Rhône-Alpes), des financements européens peuvent également être affectés au débardage par câble pour compenser les surcoûts liés aux temps "improductifs" d'installation des lignes.

L'état des lieux montre clairement un point fort dans l'organisation des acteurs en Suisse : une synergie étroite entre forêt publique et forêt privée par l'existence d'un organisme commun de gestion forestière, le Service Forestier, qui s'adresse aux deux types de propriétaire.

En France, les démarches associant forêt publique et forêt privée commencent à voir le jour de manière très opérationnelle sur le terrain (Projet Symbiose, AMI Dynamic Bois 2015). Il s'agit de voir comment par une démarche concertée entre gestionnaires de la forêt publique et de la forêt privée, il est possible d'optimiser l'organisation des chantiers via notamment une massification (des chantiers de plus grandes tailles), une meilleure planification des travaux (dans le temps), une contractualisation dans la durée avec les ETF, tous sujets qui pourraient être favorables au développement de la récolte en montagne en général et à l'utilisation du câble en particulier.

✓ Massifier les chantiers

Une meilleure coopération public/privée facilite grandement le montage optimisé d'opérations de récolte (et autres travaux forestiers) regroupant des parcelles privées et publiques pour le plus grand bénéfice des entreprises prestataires de travaux. En effet, cela signifie des volumes plus importants et potentiellement une réduction des coûts liée notamment à la logistique des transferts d'équipements et aux temps d'installation optimisés.

✓ Opérer à l'échelle des massifs

En opérant à l'échelle des massifs et non plus à l'échelle des parcelles ou des forêts, il est sans doute possible d'engager de nouvelles dynamiques de gestion indépendantes du type de propriété. Des approches par massifs seront ainsi expérimentées dans le cadre d'un projet d'innovation¹ en cours de réalisation en Auvergne Rhône-Alpes. Une modalité en particulier visera à mettre le Territoire (communauté de communes ou autres regroupements de communes) au cœur de la démarche afin que la gestion forestière mise en œuvre et les travaux de récolte associés répondent à ses attentes en termes de services écosystémiques rendus par la forêt sur le plan des paysages, du tourisme et de la préservation de la biodiversité, du patrimoine bâti etc....

Cette approche par massif devrait également être favorable à la cohésion des projets de desserte : la concertation des gestionnaires de la forêt publique et de la forêt privée amènera à faire un vrai choix des méthodes de débardage à privilégier. C'est un point important parce que les spécificités demandées pour les deux principaux types de débardage - au débardeur et au câble - ne sont pas les mêmes et une telle démarche concertée pourrait mieux faire ressortir les avantages du câble parce qu'il est moins exigeant en termes de densité de desserte et par conséquent plus économe en termes d'investissement pour la construction et de frais d'entretien du réseau.

¹Projet METIS, lauréat de l'appel à projet du Fonds stratégique Forêt Bois en 2017.

✓ Activer la notion d'utilité publique pour les chantiers

En France, il n'est pas rare que des projets de chantiers impliquant plusieurs propriétaires privés soient mis à mal par le refus d'un propriétaire d'autoriser le survol de sa parcelle par un câble. En Suisse, un dispositif simplifié mettant en avant la notion d'utilité publique permet de contourner cet écueil.

Les acteurs français sont également intéressés par un tel dispositif qui, bien entendu, doit rester simple à mettre en œuvre et avec des délais raisonnables pour purger les différents recours du ou des propriétaires s'opposant au projet.

✓ Assurer une visibilité suffisante aux câblistes

○ Développer la contractualisation

La contractualisation se joue à plusieurs niveaux entre les entreprises câblistes, les donneurs d'ordre, les consommateurs des bois (scieries principalement).

Il est important pour les câblistes de pouvoir compter sur un volume d'activité contractualisé leur permettant d'avoir une vision à moyen terme (2 ans) de leur activité et donc de pouvoir investir et recruter en conséquence. Le souhait des entreprises néanmoins n'est pas de contractualiser avec les donneurs d'ordre pour 100% des capacités : elles veulent garder une certaine liberté d'action pour répondre à des marchés de travaux plus ponctuels.

La contractualisation plus ou moins formalisée se joue aussi entre les entreprises commercialisant le bois (ONF, coopératives, exploitants forestiers) et leurs clients. Là aussi il est important que les débouchés soient assurés le plus possible pour éviter de se retrouver avec des stocks de bois bord route qui saturent les places de dépôt et se dégradent. Il est important que les donneurs d'ordre aient une bonne visibilité sur leurs débouchés et cadencements associés pour planifier au mieux les chantiers et l'activité des câblistes.

En termes de perspectives, le projet partenarial évoqué plus haut va aussi permettre de concevoir et tester des "contrats d'approvisionnement territoriaux" qui permettront de sécuriser la vente et l'enlèvement des bois. L'objectif est de trouver, si possible, des débouchés de proximité afin que la valeur ajoutée bénéficie au territoire de la production forestière et également dans une perspective de limiter l'impact carbone du transport des bois non transformés.

○ Établir des plannings adaptés

En France comme en Suisse, le débardage par câble pâtit d'un taux d'utilisation des matériels faible par rapport aux autres techniques. On retient un nombre de jours d'utilisation de 180 jours par an alors que le chiffre pour les autres techniques est plutôt de 220 jours/an. Ces dernières années des tentatives ont été faites par les donneurs d'ordre pour proposer aux câblistes des coupes d'hiver dans des zones de moyenne montagne ou pour des interventions à forts enjeux environnementaux (zones humides...) en plaine. Enfin des offres de chantiers ont parfois été faites dans le domaine du transport des matériaux par les acteurs du BTP.

Ces propositions visant à augmenter les périodes d'utilisation des matériels se sont souvent heurtées aux difficultés d'éloignement

des ouvriers de leur lieu de résidence (impacts sur la vie extra-professionnelle, frais de missions associés...) et aussi à une culture de la saisonnalité fortement ancrée liée notamment aux sports d'hiver.

Développer la performance des entreprises

Les recommandations visent ici les deux acteurs majeurs de la mobilisation des bois avec les câbles : les entreprises prestataires de service et les gestionnaires forestiers/donneurs d'ordre (service forestier en Suisse, ONF et coopératives forestières en France). La formation est l'outil principal par lequel les entreprises pourront résoudre les difficultés principales liées aux ressources humaines.

✓ Accompagner la structuration des entreprises

En France l'état des lieux a montré que les entreprises sont de petite taille, ne disposent généralement que d'un seul équipement de débardage par câble. Les chefs d'entreprise sont souvent affectés à la production proprement dite (le débardage) et manquent de temps pour prendre du recul et se consacrer aux autres tâches telles que :

- Organisation des chantiers,
- Aspects commerciaux : recherche de chantiers, visite des chantiers en vue de répondre aux consultations des donneurs d'ordre, négociation des prix...
- Gestion des ressources humaines,
- Gestion administrative et financière de l'entreprise.

En Suisse où quelques structures de plus grande taille existent, ces fonctions "support" contribuent à la stabilité des entreprises. Elles sont moins prises par les urgences quotidiennes, capables de mieux les absorber et d'agir avec plus de sérénité.

✓ Diversifier le parc matériel des entreprises

Un autre axe d'amélioration vise à diversifier les matériels de débardage utilisés. Tant en France qu'en Suisse le parc des matériels est très homogène. On ne trouve que très peu d'équipements au 2 bouts du spectre :

- Petits matériels pour traiter des arbres de petite dimension (coupes d'amélioration résineuses, coupes de taillis pour la production de bois bûche sur des massifs présentant des distances de débardage relativement faibles (300 à 600 m),
- Gros équipements pour des distances jusqu'à 2000 m avec des capacités de levage augmentées pour le débardage des gros bois (éventuellement conditionnés en portions d'arbre).



Photo 1 : Petit câble mât sur attelage 3 points et engin de reprise (ici un tracteur-débusqueur à grue)

Bien entendu, pour voir apparaître ces équipements, il faut aussi que les donneurs d'ordre soient en capacité de proposer en quantité suffisantes des chantiers adaptés.

✓ Recruter et former les personnels

La formation du personnel est un point particulièrement sensible pour **les entreprises de câblage** : l'état des lieux montre qu'elles font face à un déficit de main d'œuvre qui les met souvent en difficulté. Le problème est exacerbé par le fait que cette technique requiert un personnel à forte technicité, travaillant en équipe. Le recrutement de personnel est donc un enjeu fort dans un contexte globalement difficile pour les métiers de la récolte forestière lié notamment à leur manque d'attractivité.

Pour la France, il s'agit de recréer une offre de formation puisqu'elle a complètement disparu depuis 2007. Pour la Suisse, les formations sont en place et ceci permettra d'appuyer les démarches de formation en France en profitant des expériences helvétiques. Le projet FORMICABLE a justement pour ambition de proposer de nouvelles formations de 2 types : des formations courtes (non certifiantes) à destination des opérateurs en place, et des formations longues certifiantes (préconisation d'une durée d'une année maximum) pour les nouveaux opérateurs. Ces formations seront basées sur un référentiel professionnel co-construit avec les entreprises.

Le maintien de la main d'œuvre dans les entreprises est un autre enjeu crucial pour les deux pays. Quelques bonnes pratiques pour fidéliser les salariés ont pu être identifiées sur la base de témoignages d'entreprises suisses et françaises :

- ✓ Favoriser les recrutements locaux et essayer de limiter les déplacements
- ✓ Offrir de la polyvalence aux salariés, des possibilités de changement de poste de travail selon les chantiers
- ✓ Former régulièrement les salariés, facteur de considération et de motivation
- ✓ Assurer une rémunération attractive
- ✓ Pouvoir proposer un parcours professionnel au sein de l'entreprise

Le dernier point est plus particulièrement signalé par les acteurs en Suisse, qui cherchent à offrir un parcours complet aux salariés y compris lorsque l'âge et l'usure rendent plus difficiles les activités très exigeantes physiquement.

La deuxième cible d'importance sont **les gestionnaires forestiers, agents des organismes de développement**

forestier (CNPF, COFOR, Chambre d'Agriculture, services forestiers et environnementaux en Suisse). Ils doivent également bénéficier de formations sur le câble dans un contexte où les techniques évoluent (sylviculture, matériels et systèmes de récolte, outils d'aide à la décision, de planification et de gestion...) et où les personnels se renouvellent sans cesse au sein des organisations.

✓ Mettre à la disposition des professionnels de nouveaux outils pédagogiques

De nouveaux outils et méthodes de formation doivent être considérés en France où l'on repart pratiquement d'une page blanche. L'émergence du numérique ouvre la porte à de nouveaux équilibres entre formation en "présentiel" et formation à distance. La deuxième modalité pouvant être utilisée par le stagiaire à son rythme et lors des périodes creuses (hiver, météo défavorable...).

Le partenariat avec les professionnels doit également être développé et soutenu pour favoriser la transmission des savoirs.

Il faut également continuer de s'appuyer sur des moyens pédagogiques mettant les stagiaires en situation : chantiers écoles, sites de démonstration et de mise en pratique (techniques d'amarrage ou de fixation des supports intermédiaires, matériels spécifiques au câble) tels qu'ils sont proposés en Suisse sur le parcours pédagogique câble de l'Hongrin et le nouveau câbloscope forestier d'Ormonts-Dessus en Suisse.



Photo 2 : Un support intermédiaire renforcé en démonstration sur le site école de l'Hongrin en Suisse Romande

De tels outils pourraient être mis en place par un établissement en France et utilisés en appui à sa formation en salle. Il pourrait aussi être accessible, selon des conditions à définir, à d'autres structures de formation.

Parallèlement, depuis quelques années sont apparus **des outils d'aide à la décision** destinés à différentes catégories d'acteurs et susceptibles d'être utilisés à des échelles géographiques

variables, de la ligne de câble au massif forestier². L'objectif des prochaines années est de poursuivre le développement de ces outils en intégrant de nouvelles fonctionnalités dérivées des études en cours et de les faire connaître auprès des utilisateurs potentiels (entreprises de débardage, donneurs d'ordre, gestionnaires forestiers).

Les réflexions avancent également pour la conception de nouveaux outils facilitant la collaboration entre les acteurs de la commercialisation et de la récolte des bois :

- offre de chantiers groupés et planification : outil visant à améliorer la concertation entre forêt publique et forêt privée pour développer une offre de chantiers massifiés (en cours dans le projet SYMBIOSE et sera poursuivi dans le projet METIS),
- création d'une plate-forme WEB de mise en visibilité des chantiers auprès des donneurs d'ordre et des entreprises câblistes pour une meilleure planification des chantiers (en cours dans le projet FORMICABLE³),
- optimiser l'adéquation entre l'offre de bois (sur pied/en cours d'exploitation/bord de route) et la demande des clients (action prévue dans le cadre du projet METIS).

Conclusion

Les recommandations formulées par les participants reflètent bien le caractère interprofessionnel et même multi-acteurs (au-delà de la filière) du débardage par câble. Les mesures à prendre doivent être en adéquation avec les choix stratégiques publics de la mobilisation des bois en montagne. Relancer l'utilisation de cette technique marginale requiert un engagement fort et mutuel de l'ensemble des acteurs – propriétaires et gestionnaires forestiers, donneurs d'ordre, câblistes, scieries, organismes d'accompagnement de la filière, usagers de la forêt, instances politiques pour développer un ensemble d'actions susceptibles de faciliter les conditions d'intervention des entreprises

La réponse que cette technique peut apporter aux **services environnementaux et sociétaux générés par la forêt** est un aspect important qui pourrait permettre de trouver de nouvelles sources de financement pour compenser des coûts de récolte plus élevés.

Un autre volet important porte sur les dispositions à prendre pour **optimiser les interfaces** entre les acteurs de la mobilisation :

- ✓ Renforcement des relations entre les gestionnaires forestiers (souvent aussi prescripteurs et donneurs d'ordre) et les entreprises,
- ✓ Evolution des organisations et des techniques requérant l'engagement de tous pour récolter et transformer de nouveaux gisements forestiers : feuillus de piedmont, hêtres et sapins de montagne,
- ✓ Reconnaissance et adoption de nouveaux outils numérique d'aide à la décision et d'échange d'informations

Le volet des **ressources humaines** est le troisième pilier avec des actions qui visent à relancer l'attractivité du métier de câbliste, notamment en modernisant l'offre de formation et en proposant des parcours professionnels attractifs couvrant toute la vie active des opérateurs.

Bibliographie

Boggio B., Grulois S., Magaud P (2017) – *Le débardage par câble aérien en France et en Suisse romande, état des lieux et perspectives de déploiement. Rapport FCBA. 70p.*

Grulois S., Boggio B., Magaud P. 2018 - *Recommandations pour le développement de l'utilisation du câble en France et en Suisse. Propositions formulées lors du séminaire du 28 juin 2017. Rapport FCBA. 13 p.*

Etude réalisée en partenariat avec



Avec le soutien financier de



Contacts

Stéphane GRULOIS ● stephane.grulois@fcba.fr

Tél. 04 56 85 25 31

Paul MAGAUD ● paul.magaud@fcba.fr

Tél. 04 56 85 25 32



Délégation Territoriale Sud-Est
Domaine Universitaire
CS 90251
38044 Grenoble cedex 9

² Cf par exemple e-peccable (<http://outils-appro.fcba.fr/epeccable>) à l'échelle de la ligne et Cartomob à l'échelle des massifs. (http://www.fcba.fr/sites/default/files/fcbainfo_2015_19_cartomob_un_integrateur_cartographique_pour_la_gestion_forestiere_thomas_carrette_francis_de_morogues.pdf)

³ <http://www.fcba.fr/actualite/anticiper-les-chantiers-pour-une-rentabilite-meilleure-la-plateforme-web-fornicable>